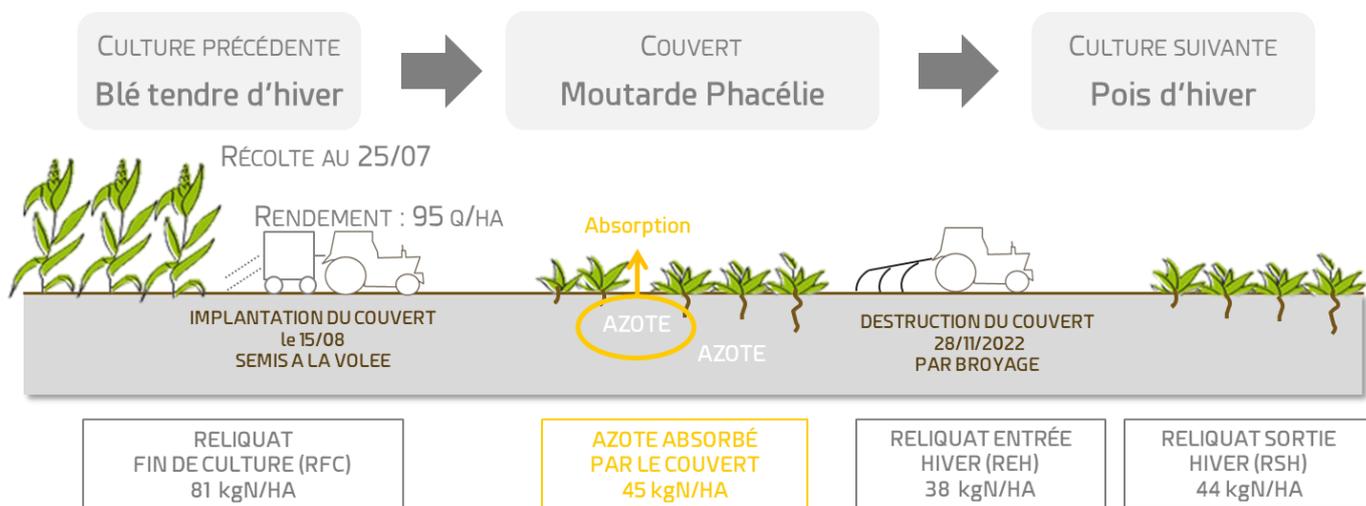


Itinéraire technique

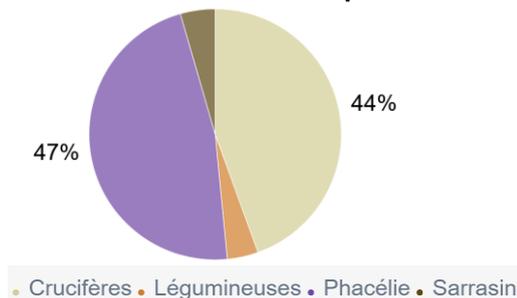


Quelques données

Composition au semis

- Moutarde blanche : 1 kg/ha
- Phacélie

Biomasse au moment de la pesée



Chiffres clés

1,6 tonnes de matière sèche
45 kgN/ha d'azote absorbé au moment de la pesée (cf photo)
 REH : **38 kgN/ha**
 Azote potentiellement restitué : **14 kgN/ha**

Etat du couvert au 26/10/2022



Commentaire

Le couvert a été semé tardivement après la récolte, en août. Il a profité des pluies de fin septembre pour se développer et atteindre une biomasse importante de 1,6 tMS. C'est la moutarde qui a le plus contribué à la biomasse avec 1,2 tMS.

Cette moutarde a ensuite lignifié, ce qui a compliqué sa destruction et a pu avoir un impact négatif sur la culture suivante.

A titre d'information, la moutarde d'Abyssinie monte beaucoup moins facilement à fleurs en cas de manque d'eau, et continue à capter de l'azote quand les pluies reviennent. Elle est aussi plus facile à détruire. La moutarde d'abyssinie est donc préférable à la moutarde blanche.

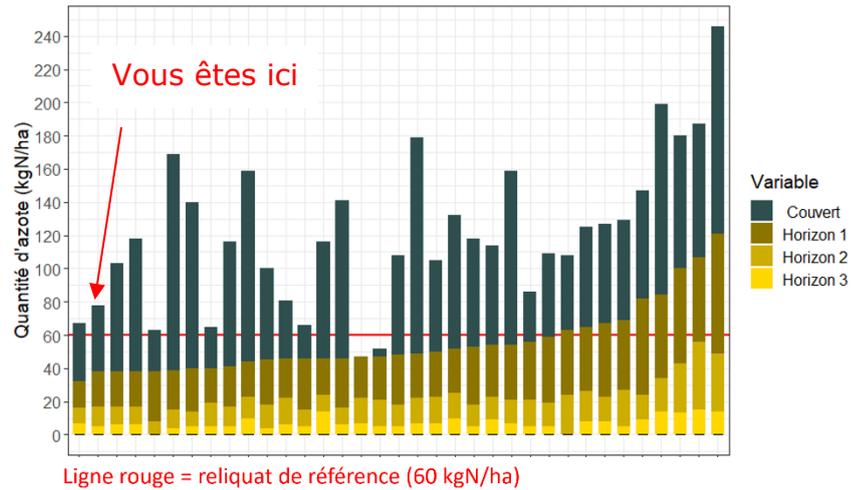
Ce couvert a absorbé 45 kgN/ha et a permis d'atteindre un reliquat d'entrée d'hiver de 38 kgN/ha. Le couvert a donc atteint l'objectif de REH inférieur à 60kgN/ha qui permet d'obtenir une qualité de l'eau sous racinaire inférieure à 50 mg/L.

Impact des couverts sur la quantité d'azote

Ce graphique présente la répartition de l'azote dans les parcelles du réseau couvert 2022 sur les AAC de Chartres Métropole.

En gris : azote absorbé par le couvert.
En ocre : l'azote du sol en entrée hiver (REH) sur les différents horizons. La quantité totale représente la disponibilité en azote sur la parcelle (azote à la récolte + minéralisation du sol).

Sur cette parcelle : le couvert a capté 45 kgN/ha ce qui a permis d'avoir un REH conforme à l'objectif. Le couvert a donc été efficace.



Vu cette année dans le réseau couvert :



Dammarie : 3,5 tMS/ha

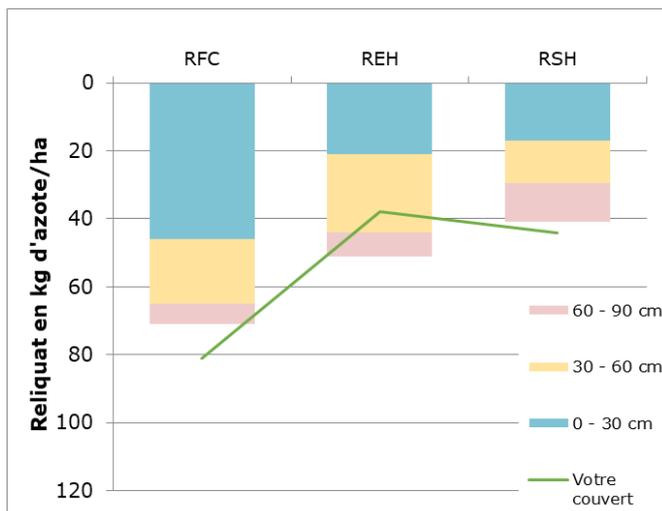


Votre situation : 1,6 tMS/ha



Amilly : 1,6 tMS/ha

Contexte reliquat 2021_2022 sur BERCHERES SAINT GERMAIN



Depuis 8 ans la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir et Chartres Métropole mettent en place un réseau reliquats pour suivre l'évolution de l'azote dans les sols, sur les AAC de Berchères Saint Germain et Dammarie. En 2022, le suivi a été déployé sur les autres AAC de l'agglomération. Il a montré qu'un pic de minéralisation automnale non valorisé par les cultures a tendance à recharger les sols en nitrates avant la période de remplissage des nappes phréatiques (en hiver).

En 2022, l'été globalement sec suivi d'un automne assez chaud et peu humide ont abouti, en moyenne sur les AAC de Chartres Métropole, à des reliquats entrée hiver (REH) inférieurs aux reliquats de fin de culture (RFC). C'est assez inédit en l'absence de lessivage précoce, qui peut avoir lieu en cas de fortes pluies en fin d'été et début d'automne. Les couverts d'intercultures ont absorbé plus d'azote que les années passées, et les céréales ainsi que les colzas étaient plus développés avant le prélèvement des REH.